



Infos

- ❖ La réception de la peinture des sous bassement des immeubles F, G & H (ainsi que A, B & C) a eu lieu le 17 Mars 2006, en présence du Conseil Syndical du bâtiment H. Il s'agit d'une levée de réserve notée lors de la réception des communs.
 - ❖ Des couvertines métalliques vont être posées sur la tranche supérieure de tous les murs des sous bassement pour protéger de la pluie et améliorer la finition des murs.
- ❖ Suivant les conseils de Mr. FIETTE lors de la réception des sous bassement, le Conseil Syndical a procédé au remplissage avec des graviers des trous entre les bâtiments F & G et G & H au niveau des grilles.
 - ❖ Un nettoyage préalable a été effectué pour enlever les plastiques et autres saletés accumulées.
- ❖ Suite à la demande du Conseil Syndical auprès de Mr. FIETTE, des barrières ont été posées sur les deux côtés de l'accès aux garages de manière à faciliter la sortie en voiture tout en protégeant mieux les piétons.
- ❖ La réception du parc va avoir lieu dans les semaines qui viennent.
- ❖ Une attention particulière est demandée aux personnes allant vider leurs poubelles très tôt le matin.
 - ❖ **Ne pas faire claquer les couvercles des poubelles car le bruit se répercute sur l'appartement au dessus.**
- ❖ Nous rappelons que le règlement de la copropriété ne tolère que le mobilier de jardin sur les balcons.
 - ❖ **Les meubles et autres étagères ainsi que les canisses sont interdits.**
- ❖ Il semble qu'un individu a tenté de forcer la porte d'accès au garage N-2 du bâtiment H.
 - ❖ **Merci de continuer à être attentifs à la fermeture à clé des portes des communs.**

Conseil Syndical

- ❖ Bien que les membres du Conseil Syndical surveillent le fonctionnement général du bâtiment, nous ne pouvons pas tout remarquer ni tout détecter.
 - ❖ Pour le bon fonctionnement général, chacun(e) est invité(e) à signaler auprès des membres du Conseil Syndical les dysfonctionnements et les points à prendre en compte.
 - ❖ **Pensez à laisser un petit mot lorsqu'une ampoule de course doit être changée !**
- ❖ Pour mieux remplir ses rôles et pour disposer de conseils et d'appuis techniques, le Conseil Syndical étudie la souscription par la copropriété de l'abonnement « Copropriétaires Service » de la CLCV FEDECO (Consommation Logement et Cadre de Vie).

Visite du Syndic

- ❖ Le Conseil Syndical rappelle aux copropriétaires que notre gestionnaire auprès du Syndic procède à une visite mensuelle des bâtiments en présence du Conseil Syndical.
 - ❖ Rendez-vous est pris systématiquement le troisième lundi de chaque mois.
- ❖ Lors de la dernière visite mensuelle, les caves du G ont été contrôlées et il a été constaté que l'aération mise en place a résolu les problèmes d'humidité.